



Montréal, le 2 avril 2015

Par courriel et par la poste

M. Jean-François Tremblay
Directeur adjoint Réglementation et tarification
Société en commandite Gaz Métro
1717, rue du Hâvre
Montréal (Québec) H2K 2X3

Objet : Procédure d'examen administratif 2015 des rapports d'évaluation des programmes du PGEÉ de Gaz Métro

Monsieur Tremblay,

Conformément à la décision D-2009-156, la Régie examinera par voie administrative les rapports d'évaluation du PGEÉ que vous avez déposé le 17 décembre 2014 et le 30 mars 2015.

L'examen administratif 2015 des rapports d'évaluation des programmes du PGEÉ de Gaz Métro portera donc sur les documents suivants, publiés sur le site internet de la Régie :

- Évaluation du programme *Thermostat électronique programmable (PE103)*;
- Évaluation du programme *Chaudières à efficacité intermédiaire marché CII (PE202)*;
- Évaluation des programmes *Chaudières à condensation marché CII (PE210)*;
- Calculs des effets de bénévolat des programmes du PGEÉ de Gaz Métro (PE103, PE111, PE113, PE123, PE124, PE202, PE210, PE212, PE215, PE224, PE207, PE208, PE226 et PE233);
- Évaluation du programme *Hotte à débit variable marché CII (PE224)*.

Une séance de travail, regroupant le personnel technique de la Régie et de Gaz Métro est prévue, afin que soient fournies les précisions et clarifications requises aux fins de cet examen.

Cette séance de travail, qui portera sur les cinq documents examinés, se tiendra le **17 avril 2015**, à compter de **9h30**, à la salle **Riopelle**, dans les locaux de la Régie à Montréal.

Au terme de cet exercice et tenant compte des réponses fournies, la Régie préparera un rapport qui sera publié sur son site internet.

En espérant le tout à votre convenance, nous vous prions d'agréer, Monsieur Tremblay, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie